

Département du JURA

## Commune de PLAINOISEAU

### Plan Local d'Urbanisme

**Légende :**

-  Limite de zones
- UA** Noms de zones
-  Emplacements Réservés
-  Périmètre des secteurs affectés par le bruit (250 mètres de part et d'autre de la RD 1083)
-  Recul de 75 mètres par rapport à l'axe de la RD 1083 au titre de l'art. L.111-6 du code de l'urbanisme
-  Zone à caractère humide et protégée au titre de l'art.L151-23 du code de l'urbanisme

Certains secteurs sont concernés par un risque géologique. Cf. atlas des risques géologiques du Jura en annexe  
Echelle 1/5000

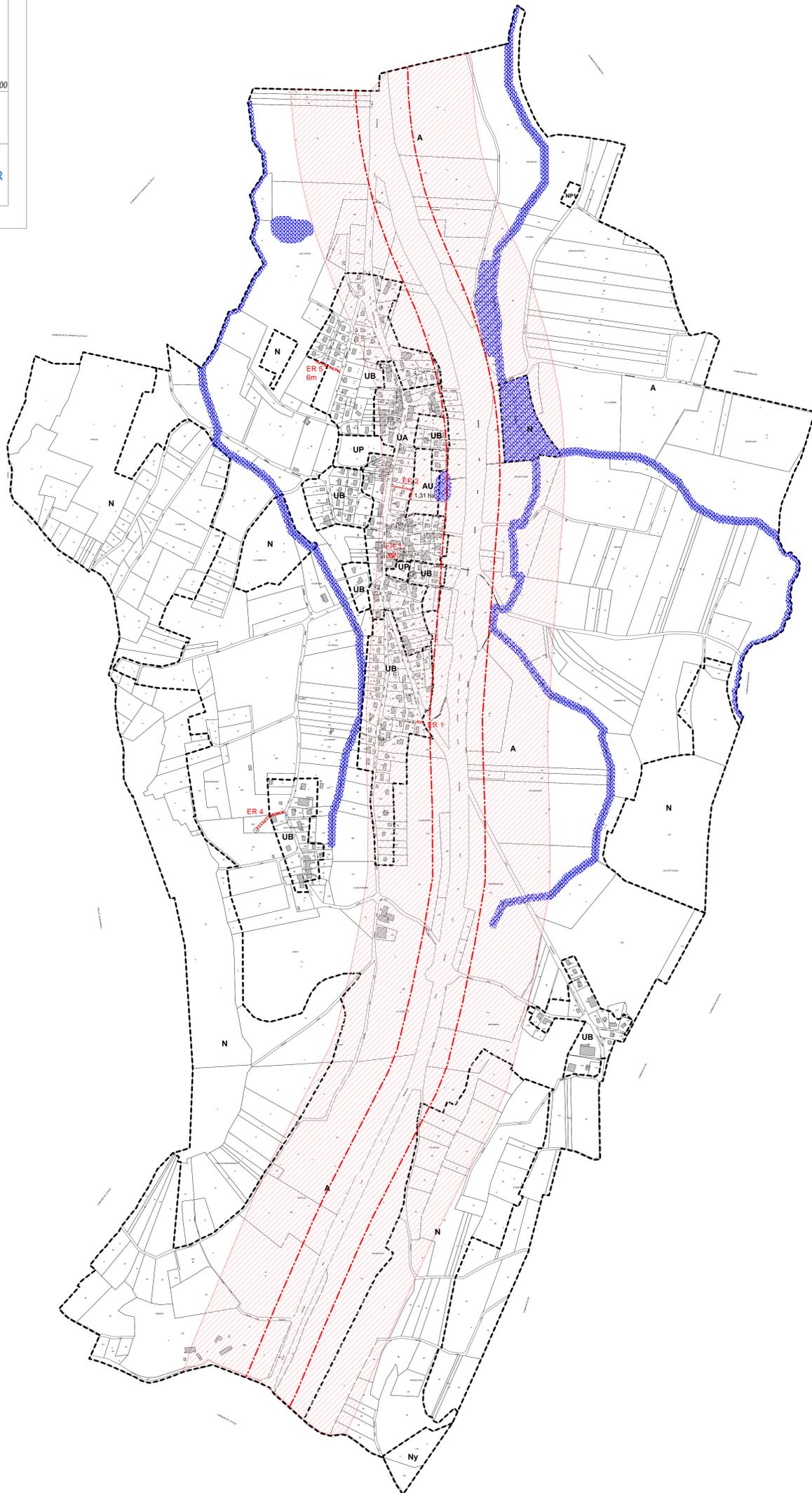
Vu pour rester annexé à la délibération du conseil municipal en date du :

Le Maire  
M. Daniel BONDIER

TOPOS - Atelier d'Urbanisme

4 rue des Artisans - ZA du Stade - 67210 BERNARDSWILLER

Téléphone : 03.88.95.58.50 E-mail : mail@toposweb.com



**EMPLACEMENTS RÉSERVÉS**

BENÉFICIAIRE : COMMUNE

Description :

ER 1 : création d'un chemin piétonnier rue de Marteret (surface : 1,34 a)

ER 2 : création d'un cheminement doux entre la rue G.TROUILLOT et la zone AU (surface : 3,36 a)

ER 3 : aménagement autour de la fontaine (surface : 3,37 a)

ER 4 : création d'une voie d'accès (surface : 6 a)

ER 5 : création d'une voie d'accès au lotissement en vue de réaliser un bouclage (surface : 4,67 a)